Née en Italie, j'y ai débuté ma carrière. Après des études en droit, je me suis dirigée vers le monde des assurances puis je me suis spécialisée dans les relations publiques et l'événementiel dans l'énergie.

Naturellement, le journalisme s'est imposé, j'ai trouvé un poste de journaliste d'entreprise pour un magazine d'art et culture. Je suis venue en France poursuivre ma carrière journalistique, chose impossible pour moi en Italie. Je cherchais une entreprise où je pourrais écrire en anglais, j'ai trouvé l'Association Mondiale des Journaux, maintenant WAN-IFRA.

Quel est le rôle de WAN IFRA ?

Association loi 1901, elle promeut la presse dans le monde, ces membres sont des éditeurs, les journaux de 79 pays et d'autres acteurs de la presse internationale. En quelques chiffres : 18 000 publications, 15 000 sites web. Notre mission est de défendre et encourager la liberté de la presse, le journalisme de qualité et l'intégrité éditoriale à travers activités de lobbying, conférences, missions et rapports. La WAN-IFRA effectue aussi des travaux de recherche appliquée dans les domaines technique et commercial pour l'industrie de la presse et des médias.

Quel est votre fonction à la WAN-IFRA ?

J'ai débuté comme stagiaire chargée d'écrire des articles pour le blog et de différents projets de recherche. Ont suivi un CDD puis un CDI. Par la suite, j'ai géré l'organisation d'évènements, le marketing, la gestion des membres jusqu'à ma fonction actuelle de directrice exécutive juridique et des relations externes, en charge aussi des ressources humaines.

Votre parcours est atypique. Comment vous êtes-vous adaptée au système français ? Quelles sont les différences avec le système italien ?

Le système français est sûrement très dur à comprendre pour un étranger, en particulier le

système social. Les Français ont parfois eux-mêmes du mal à le comprendre, et encore moins envie de l'expliquer. Il m'a fallu 17 mois pour obtenir ma carte vitale. A l'inverse, j'apprécie la qualité des services publics français. En Italie, on doit faire appel à un comptable pour une déclaration d'impôt, c'est complexe même pour les Italiens.

Et le monde du travail ?

Je connais mieux le français que l'italien. A l'époque où je travaillais en Italie, le seul contrat à durée non indéterminé était le Cococo, presque sans charges sociales, un petit salaire pour le salarié et pas de charges sociales pour l'entreprise, avec des conséquences évidentes sur la retraite et la sécurité sociale. Si une entreprise ne désirait pas embaucher un salarié en CDI, sa seule alternative était le Cococo, et du fait de sa précarité, bon nombre d'Italiens avait du mal à acquérir une vraie expérience. Les Français ne se rendent pas toujours compte de leur chance! En Italie il n'y a ni Pôle Emploi ni licenciement économique!

Et les salaires ?

Le SMIC n'existe pas en Italie, le SMIC est très proche du salaire moyen de la plupart des Italiens entre 30 et 40 ans.

Femme et cadre, comment le gérez-vous ?

Moi, je me sens responsable de mon entreprise et de mon équipe, je travaille énormément, soir comme week-end, c'est mon fonctionnement personnel. Je vois autour de moi des femmes cadres qui concilient très bien vie professionnelle et vie personnelle. D'autres ont tendance à profiter du système et à moins assumer que ce qu'exige leur fonction. La française peut réussir une carrière tout en s'occupant de sa famille. En Italie, très souvent, les Italiennes en poste à responsabilité n'ont pas d'enfants, car l'état les aide beaucoup moins.

La place des femmes dans l'entreprise est en constante évolution, qu'en pensez-vous?

Oui, elle est de plus en plus importante, aujourd'hui les femmes sont préparées, font des études et ont beaucoup plus d'ambition. Restent encore de fortes inégalités entre hommes et femmes sur la rémunération et les efforts à fournir. Sa situation va s'améliorer vers plus d'égalités, si elles s'organisent mieux pour concilier leur rôle de cadre et de mère et si la mentalité des hommes évolue.